

Communiqué de presse

MemoShoah Luxembourg préoccupé par la tendance mondiale à relativiser la Shoah / Un nouveau conseil d'administration élu

L'assassinat des Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie, la Shoah, est un crime sans précédent contre l'humanité. À partir de l'été 1941, un État européen faisait de l'anéantissement complet d'une minorité européenne millénaire une priorité politique. Ce crime de masse était justifié par l'argument pseudo-biologique selon lequel les Juifs porteraient en eux des caractéristiques négatives immuables qui se transmettraient par le sang de génération en génération. Par conséquent, il fallait les éradiquer de toutes les sociétés européennes comme de la vermine.

Crime singulier contre l'humanité

Des idées obsessionnelles sur les Juifs ont accompagné Adolf Hitler tout au long de sa carrière politique, jusqu'à sa mort, et ont été transformées en politique d'État dès son arrivée au pouvoir. Finalement, ces convictions erronées et irréversibles ont conduit à l'assassinat cruel et systématique de près de six millions de personnes innocentes. Ces faits irréfutables font de la Shoah un crime contre l'humanité unique en son genre. Et ce crime singulier, qui était jusqu'à récemment considéré comme la quintessence du mal absolu, est désormais relativisé partout dans le monde, y compris au Luxembourg. Non seulement des comparaisons insoutenables sont faites, mais la Shoah est de plus en plus assimilée à des crimes de guerre ou coloniaux, une tentative manifeste de falsifier l'histoire. Indépendamment du fait que ces crimes étaient et sont également cruels, ils n'ont rien de commun avec l'extermination des Juifs d'Europe.

MemoShoah Luxembourg continuera à œuvrer afin que de telles dérives soient contrecarrées au Luxembourg par le biais de la transmission des connaissances factuelles sur la Shoah, en particulier dans les écoles. Si l'impératif moral "plus jamais ça" doit avoir un sens pour les générations futures, alors aucun effort ne doit être épargné aujourd'hui pour transmettre ce savoir sous sa forme authentique et non diluée.

Nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour la première fois le 28 février 2023. Il a notamment adopté un paquet de 12 projets sur lesquels ses membres travailleront bénévolement dans différents groupes de travail. Un groupe poursuivra le projet « Mur des noms », déjà commencé en 2022. Il s'agit d'implanter à Luxembourg-ville à proximité du mémorial de la Shoah, dit Kaddish, une structure mémorielle avec les noms de toutes les

victimes de la Shoah du Luxembourg assassinées par les nazis. Un autre groupe se chargera d'élargir l'utilisation pédagogique du parcours mémoriel de la Shoah que MemoShoah a mis en place en 2022.

Dans le cadre de son 10^e anniversaire, MemoShoah organisera cette année un voyage commémoratif en Pologne dont l'itinéraire passera par Cracovie, Auschwitz, Lodz et Varsovie. Une plaque commémorative sera inaugurée à Chelmno le 31 octobre 2023 pour commémorer les Juifs du Luxembourg et de la région de Trèves-Bernkastel qui y ont été assassinés dans des camions par les gaz d'échappement.

Le nouveau conseil est composé comme suit : Marianne Beissel, Monique Dabé, Fernand Diederich, Vera Dockendorf, Thierry Gillet, Bob Goerens, Serge Goffinet, Christian Junck, Mil Lorang et Claude Marx. Mil Lorang exercera la fonction de président et Serge Goffinet celle de vice-président ; Monique Dabé reste secrétaire et Bob Goerens trésorier.

Communiqué le 1^{er} mars 2023

MemoShoah Luxembourg
Association sans but lucratif
68, rue Marie-Adelaïde
L-2128 Luxembourg
info@memoshoah.lu
www.memoshoah.lu
<https://www.facebook.com/MemoShoahLuxembourg/>
<https://www.memoshoah.lu/wpmsl/index.php/parcours-memoriel/>